



C'est encore par une inspiration heureuse et pour manifester le succès qu'il avait remporté, que Léon fit frapper des monnaies avec légende latine, comme gage de la soumission d'Antioche, dont nous allons parler plus loin.

VI. TRAITÉS DE COMMERCE AVEC LES OCCIDENTAUX.

Parmi les titres de la noblesse, cités par le Lambrounien (Nersès), le plus connu est celui de *Baron*. Ce sont les Occidentaux qui l'introduisirent en Orient. Nous trouvons également, mais moins souvent, le *Sire*, inférieur au Baron. Je ne saurais dire quel nom on donnait au personnage du rang au-dessous: notre histoire ne nous donne que ces deux noms.

Le premier des ministres et des barons de la Cour de Sissouan était, ainsi que l'exigeait l'étiquette, le *Bailli*, *bailo* ou *bayulus*. Il tenait les rênes du gouvernement pendant la vacance au trône ou la minorité du roi. Il prenait aussi le nom de *Père du Roi*. C'était lui le régent¹⁴³ et gouverneur général du pays; il remplaçait le roi en même temps qu'il était son précepteur. Aussi nous le voyons quelquefois conserver son autorité de bailli après la majorité du roi. Léon nous le confirme dans son décret aux Hospitaliers, daté de 1214, et il ne parle pas alors d'un seul bailli, mais de plusieurs, puisqu'il dit: « *meorum Bajulorum* ». A l'heure de sa mort, Léon nomma premier bailli de son héritière, la jeune princesse Zabel, le Sire Adan, le plus haut des Barons, et pour second bailli, il désigna le Connétable Constantin, fils de son oncle maternel, qui passa premier bailli après la mort prématurée d'Adan. Ce Constantin accapara plus qu'aucun autre le titre de bailli, car il ne le fut pas seulement de Zabel, il le fut encore de son propre fils Héthoum, à qui il fit épouser Zabel. Il continua même d'être bailli après la majorité de ceux-ci.

¹⁴³ C'est ainsi qu'il est appelé dans les Assises d'Antioche, d'après la traduction faite par Sempad le Connétable (XVII). «Le Baron ou son représentant, qui est le Bailli».